

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2879

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 6

Rédiger ainsi l'alinéa 30 :

« 18° Le VII du chapitre premier du titre II *bis* de la deuxième partie du livre premier est abrogé ; ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.